



Association genevoise pour la médiation de voisinage

AsMéd-GE
7, avenue des Cavaliers
1224 Chêne-Bougeries

Permanence téléphonique 022 321 11 55
Répondeur 7/7 jours
Permanence ouverte le jeudi de 18h30 à 20h30

www.mediation-de-voisinage.ch

info-ge@mediation-de-voisinage.ch

Rapport d'activités 2016

Le comité, composé de Catherine Pajot-Massard, Marinette Dürr, Cécile Borel et Isabelle Raboud, s'est réuni à six reprises avec l'équipe de la permanence.

Juan Carlos Castanon, trésorier, qui en est membre de droit, n'a pas participé aux réunions.

Fonctionnement

- Un cahier des charges a été établi pour le nouveau titulaire de la trésorerie, Juan Carlos Castanon, qui assume sa charge depuis le 10 mars 2016, date de la dernière AG.
- Google drive : Les documents de référence de l'AsMéd-GE se trouvent sur la main courante, de même que le calendrier des permanences, la liste des coordonnées des médiateurs actifs ainsi que la liste des lieux de médiations.
- Site web : Suite au départ d'Ariane Ecuyer, Philippe Beck a bien voulu nous prêter main forte pour la gestion de notre site, en attendant un éventuel remaniement du site actuel.

Réflexions en cours

- Elaboration en commun d'un document concernant les principes auxquels chaque médiateur de l'AsMéd-GE est tenu de se conformer.

Le comité et les permanents ont mené une réflexion sur l'accueil des nouveaux bénévoles et des nouveaux stagiaires.

Nouveaux bénévoles

L'AsMéd-GE accueille avec plaisir de nouveaux bénévoles, à condition qu'ils aient une formation en médiation. Les bénévoles, qui doivent s'engager pour une année et adhérer aux valeurs de l'association, rentrent dans le tournus des permanences et des médiations ; ils participent aux réunions de la permanence et aux supervisions. Tout bénévole commence par faire un stage de six mois pendant lequel il assiste un-e permanent-e.

Stagiaires

Le statut des stagiaires et les conditions d'encadrement sont définis dans un document validé par le comité. Le stage représente une occasion unique d'être confronté à des médiateurs expérimentés d'horizons et de pratiques divers. Chaque membre de la permanence est responsable d'encadrer les stagiaires même si ces derniers semblent bien « se débrouiller ».

Formations continues / analyse de pratique

- 5 mars : Approche des « Cercles restauratifs », animé par Yannick Arlabosse-Titz et Jean-Maurice Muret, Morges, formation organisée par AsMéd-VD.
- 2 mai 2016 : Analyse de pratique avec Anne-Catherine Salberg
- 12 juin 2016 : Sensibilisation I à l'approche systémique en lien avec la médiation, avec Michel Paillard
- 5 septembre 2016 : Sensibilisation II à l'approche systémique en lien avec la médiation, avec Michel Paillard

Formation aux « attitudes de médiation » (40h)

Neuf personnes ont participé à la formation qui a eu lieu les 9, 10, 16, 23 et 30 avril. Des commentaires des participants figurent sur le site

http://www.mediation-de-voisinage.ch/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=57&Itemid=64

Pour la première fois, le programme incluait une participation, par groupe de deux, à une permanence du jeudi soir.

Relations publiques

- 12 janvier : Catherine, François et Isabelle ont représenté l'AsMéd-GE au traditionnel « apéritif des vœux » organisé par la Mairie de Chêne-Bougeries - Y étaient notamment invitées les personnes nouvellement résidentes ainsi que les associations œuvrant sur la commune.

- 10 mai : Cécile et Isabelle ont rencontré Maxime Felder, doctorant en sociologie à l'Université de Genève. Son sujet d'intérêt : les dynamiques qui permettent aux individus de cohabiter dans un environnement marqué par la densité et la diversité.

Rencontres avec d'autres entités de la médiation

- 28 avril : Participation d'Isabelle à l'AG d'AsMéd-VD.
- A notre demande, l'Espace Quartier du 99 Rue de Lyon a accepté de mettre à disposition de l'AsMéd-GE une salle pour des médiations avec des habitants du quartier.

Démission : Lydia Duccini, **pilier** de la permanence depuis 13 ans, s'est retirée en septembre, tout en indiquant qu'elle restait membre "semi-active". Nous remercions Lydia pour son dynamisme et son engagement exemplaire.

Statistiques 2016 de la permanence

Demandes reçues :

- Téléphones : 47
- Visites : 6
- Mails : 4
- Lettres : 3
- Total : 60**

Dont 22 demandes recommandées par des régies (notamment Cogérim, Naef, Brolliet, Gérance immobilière municipale, Grange), Asloca, la police, la LAVI, le TCS protection juridique et un médecin.

Envois de notre part :

- Lettres à la partie B : 24
- Attestations : 7
- Total : 31**

Entretiens :

- Téléphoniques : 38
- Physiques : 30 (au local de permanence, exceptionnellement au domicile ou au café)
- Total : 68**

Séances de médiation :

11 dont 3 pour un même cas et deux pour un autre même cas.

Commentaires :

Suite à l'augmentation « drastique » du nombre de médiations réalisées en 2015 (11), l'année 2016 continue dans cette voie qui se stabilise (11 médiations). C'est une très bonne nouvelle ! Cette stabilité est due principalement, comme en 2015, à un « noyau » de bénévoles qui se sont beaucoup investis pour mettre sur pied des médiations. Par ailleurs, dans deux situations différentes, les médiés ont bénéficié de plusieurs séances de médiation, ce qui leur a permis, dans l'une d'entre elles, de trouver des solutions à leurs conflits, grâce au temps nécessaire dont elles ont bénéficié.

Remerciements:

1. A la Mairie de Chêne-Bougeries pour la mise à disposition du local de permanence, qui nous permet de poursuivre notre démarche citoyenne au service de la communauté, et de promouvoir l'esprit de la médiation.
2. Aux membres de la permanence pour leur remarquable engagement et leur esprit d'équipe.
3. A nos collègues de l'AsMéd-VD pour la qualité des échanges et les précieux services concernant le site web.
4. A toutes les personnes et entités qui, par leur soutien, don, témoignages, collaboration, nous permettent de poursuivre nos activités en faveur de la médiation de voisinage.

Pour la permanence

Pour le comité

Cécile Borel

Isabelle Raboud

Genève, le 13 mars 2017